

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 10 décembre 2024

LES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES À LA MARTINIQUE AU 3^E TRIMESTRE 2024

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Martinique:

- [Taux des crédits aux particuliers au 3^e trimestre 2024](#)
- [Taux des crédits aux entreprises au 3^e trimestre 2024](#)

PARTICULIERS : LA BAISSÉ DES TAUX EST AMORCÉE

Après deux années de hausses successives, le taux moyen des **crédits à l'habitat** recule en Martinique au troisième trimestre. Pour mémoire, la tendance baissière avait déjà été amorcée au trimestre précédent au niveau national et dans certains DOM. Le taux moyen s'établit à 3,70 % (-16 pdb entre avril et juillet), soit un différentiel de +28 pdb avec la France entière. Le montant moyen est en repli, autour de 150 000 euros. La durée moyenne de financement est de 21 ans.

Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** évolue également à la baisse (-29 pdb entre avril et juillet). À 5,95 %, il demeure inférieur à celui de la France entière (différentiel de -49 pdb). Le montant moyen des financements s'élève à 18 000 euros, et la durée moyenne s'établit autour de 6 ans et demi.

En revanche, le taux moyen des **découverts** augmente (+36 pdb entre avril et juillet). Il s'élève à 7,68 %, soit un taux qui reste le plus faible des DOM, et présentant l'écart le plus faible avec la France entière (différentiel de +65 pdb).

ENTREPRISES : BAISSÉ DES TAUX MOYENS SUR L'ÉQUIPEMENT ET LA TRÉSORERIE ÉCHANCÉE

Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'inscrit en baisse au troisième trimestre, comme dans les autres géographies. Il s'établit à 4,59 % (-72 pdb entre avril et juillet), et se positionne ainsi à un niveau proche de celui observé au niveau national (4,33 %). La durée moyenne de financement s'allonge (11 ans, contre 8 ans précédemment), et s'avère sensiblement supérieure à celle relevée en France entière (9 ans). Les crédits à l'équipement sont essentiellement souscrits à taux fixe (99 % en Martinique, contre 75 % au niveau national).

En revanche, le taux moyen des **crédits immobiliers** est orienté à la hausse, comme en Guadeloupe. Il atteint 3,97 % (+50 pdb entre avril et juillet), soit un taux inférieur à celui relevé en France entière (4,19 %). À noter cependant que la significativité est faible, compte tenu du nombre d'observations peu important.

Pour sa part, le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée** se replie à 4,09 % (-190 pdb entre avril et juillet). Si le taux moyen se positionne en-dessous du taux national (4,68 %), à l'inverse, la médiane des taux est bien supérieure en Martinique (6,70 %, contre 3,68 % en France entière), et pourrait traduire des écarts plus marqués entre entreprises. La plupart des crédits de trésorerie échancée sont souscrits à taux fixe en Martinique (82 %), à l'inverse de la France entière (18 %). Par ailleurs, la durée moyenne de financement est plus longue en Martinique (4 ans, contre 2 ans et demi).

Le taux moyen des **découverts** continue à évoluer de façon irrégulière. Il s'élève à 7,11 % (+121 pdb entre avril et juillet).

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr